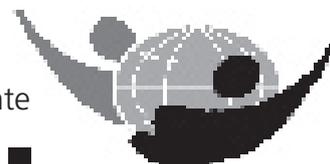


Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente



# Terres Civiles

Automne 2009 – N° 44



**Quinzaine pour la Paix et la Non-violence**

## Impressum

«**Terres Civiles**» est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente, association romande sans but lucratif.

Abonnement: CHF. 25.-/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le Cenac vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: CHF 70.- (CHF 40.- pour les «petit budget»), CHF 100.- (pour une cotisation familiale ou CHF 55.- «petit budget»). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

**Responsable d'édition:**

Jean Grin

**Ont apporté leur contribution:**

Christophe Barbey, Piet Dörflinger, Sarah Fouassier, Olivier Grand, Michel Mégard, Anne Pugin, Andréa Rajman, Laurent Schillinger, Pascale Schuetz, Christian van Singer, Anne-Lise Visinand.

**Impression:** Atelier EspaceGraphic, Fondation Eben – Hézer, 1012 Lausanne

**Pour nous contacter:**

Centre pour l'action non-violente  
Rue de Genève 52

CH – 1004 Lausanne

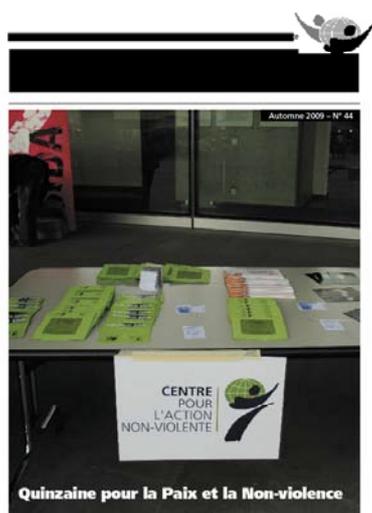
Tél. ++41 / 21 / 661 24 34

Fax: ++41 / 21 / 661 24 36

Courriel: [info@non-violence.ch](mailto:info@non-violence.ch)

Sur Internet: <http://www.non-violence.ch>

Compte postal: 10-22368-6



En couverture: Stand du Cenac à Balélec

Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles!

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat 021/661.24.34 ou [info@non-violence.ch](mailto:info@non-violence.ch).

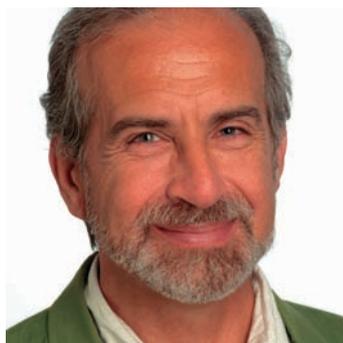
Délai de rédaction: 1er août  
Parution fin septembre.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.



## Deux nouveaux «comitards» se présentent

**C**hristian van Singer, membre du comité. Physicien, Conseiller national



Sauvegarder l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la terre qui nous nourrit, s'opposer au nucléaire civil et militaire, à l'utilisation d'OGM dans l'agriculture, à la diffusion incontrôlée de substances chimiques dangereuses pour le vivant, protéger le patrimoine naturel et construit.

Défendre des services publics de qualité, favoriser les entreprises novatrices et respectueuses de l'environnement, être solidaire des chômeurs et des exclus ici et ailleurs...

C'est dire oui à la vie! Nécessité de chaque instant, et non point utopie, ni luxe réservé aux seules périodes de haute conjoncture.

C'est avec ces objectifs, pour promouvoir ces idéaux, et cela dans un esprit non-violent, que je m'engage depuis toujours dans la vie associative et politique, depuis deux ans au Conseil National, depuis juin 2009 au comité du Cenac.

**L**aurent Schillinger, membre du comité, répondant secteur formation. Physicien, enseignant au secondaire



Dans notre société, le pouvoir s'exerce traditionnellement de manière violente, car il repose sur l'obligation de performance, sur la concurrence, sur la séduction, voire sur la peur. Il condamne alors nombre d'individus à l'exclusion et à la souffrance. Dans un tel contexte, la démarche non-violente est particulièrement porteuse d'espoir. Elle m'aide à me respecter davantage, et, simultanément, à respecter davantage mes semblables. Expérimenter, tenter de mettre en pratique la non-violence me conduit à aller à la rencontre de moi-même tout en occupant pleinement ma place au sein de l'humanité. La non-violence est une éthique et un ensemble d'outils grâce auxquels il est possible de mieux vivre à la fois avec soi-même et avec les autres. J'espère contribuer à propager ce double «mieux vivre» en m'engageant au Cenac.

Egalement élue au comité du Cenac lors de l'assemblée générale du 16 mars dernier, Sylvie Podio-Morel se présentera dans les colonnes du prochain Terres Civiles

## Sommaire

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Vie du Centre                  | 2 |
| Page du secrétariat            |   |
| Page du comité                 |   |
| Actions non-violentes en cours | 4 |
| Agenda formation               | 6 |
| Centre de documentation        | 7 |
| Brèves et dernière heure       | 8 |

### Offre d'emploi

Le CENAC recherche un-e caissier-caissière bénévole pour la saisie de ses écritures comptables et le bouclage annuel de ses exercices comptables.

Le temps dévolu à cette responsabilité a été estimé à environ 75 heures par année (soit environ 6 heures par mois).

Ce travail est mené en partenariat avec le secrétariat du Cenac et la trésorière de l'association et peut se faire à domicile. Une indemnisation de CHF 500.-an est prévue.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> décembre 2009 ou à discuter.

Pour toute information: Sarah Fouassier, trésorière, 022 758 02 03, ou [info@non-violence.ch](mailto:info@non-violence.ch)



les énergies éparses en Suisse romande. C'est cette même énergie que PWS souhaite apporter au collectif pour faire enfin inscrire la paix dans les agendas politiques et médiatiques».

Le «Collectif Paix et Non-violence» rassemble une vingtaine d'organisations romandes (voir ci-dessous) actives dans les domaines de la paix et de la non-violence. Il a été fondé en octobre 2008.

Pour célébrer la quinzaine allant de la Journée Mondiale de la Paix, le 21 septembre, à la Journée Mondiale de la Non-violence, le 2 octobre, le «Collectif Paix et Non-violence» propose un programme d'événements variés (voir le programme ci-joint). Bienvenue à toutes celles et ceux, jeunes et adultes, professionnels et intéressés, qui souhaitent faire progresser la paix !

APRED [www.demilitarisation.org](http://www.demilitarisation.org)  
Araignées artisanes de paix  
Bureau international [www.ipb.org](http://www.ipb.org)

Association pour la Promotion de la Communication Pacifique et Non-violente

Caux-Initiatives et Changement  
[www.caux.ch](http://www.caux.ch)

Droit au retour (Dar)  
Eirene Suisse [www.eirene-suisse.ch](http://www.eirene-suisse.ch)

Femmes pour la paix [www.frauen fuer den Frieden.ch](http://www.frauen fuer den Frieden.ch)

Gandhi international [www.gandhi2012.org](http://www.gandhi2012.org)

Graines de paix [www.graines-de-paix.org](http://www.graines-de-paix.org)

Groupes Quakers romands  
[quaker.megard.ch](http://quaker.megard.ch)

GSSA [www.gssa.ch](http://www.gssa.ch)

Mouvement international de la réconciliation (MIR) [www.mir-romand.ch](http://www.mir-romand.ch)

Pax Christi [www.paxchristi.ch](http://www.paxchristi.ch)

Peace Brigades International  
[www.peacebrigades.ch](http://www.peacebrigades.ch)

Permanence Service civil [www.servicecivil.ch](http://www.servicecivil.ch)

Peace Watch Switzerland [www.peacewatch.ch](http://www.peacewatch.ch)

Réseau Humaniste [www.reseauhumaniste.ch](http://www.reseauhumaniste.ch)

Service civil international [www.scich.org](http://www.scich.org)

Dans le cadre de la Marche Mondiale pour la Paix et la Non-violence, le Réseau Humaniste, en association avec le Cenac, organise un Forum le samedi 7 novembre à la Maison de quartier de Chailly (Lausanne). Cet événement a pour objectif de créer un moment de rencontre et de réflexion axé sur les propositions non-violentes de résolution de conflits.

En effet malgré que le thème de la violence soit omniprésent dans le débat public, le manque de proposition alternative pour y faire face est accablant. D'une part l'attention est principalement axée sur la violence physique, et d'autre part la manière de la présenter incite à la discrimination. Ce constat paraît d'autant plus désolant qu'un grand nombre de groupements développe et propose des solutions constructives. Toutefois ces propositions ne sont que peu connues et encore moins appliquées, très certainement par manque d'information.

C'est dans ce cadre qu'il nous paraît primordial d'aller à la rencontre des jeunes et des moins jeunes afin de leur présenter d'autres solutions et peut-être leur donner l'envie de s'engager. Ce Forum sera animé par différents groupes qui se présenteront par des ateliers, expositions, témoignages, films... dans le but de montrer un autre présent et une autre vision du futur que celle communément acceptée. Les différentes présentations actuellement confirmées sont celles de: Graines de Paix, Cenac (par un dîner Quizz), Peace Watch, la Brigade des Clowns, le Pianiste Nomade (Marc Vella), le Réseau Humaniste... Le programme n'étant pas encore établi, nous sommes ouverts à d'autres propositions et à toute aide jugée utile!

Pour être tenu au courant du Forum, nous vous invitons à adhérer à la Marche sur le site : [www.marchemondialepourlapaix.ch](http://www.marchemondialepourlapaix.ch).



Une séance de travail du Collectif dans les locaux du Cenac

## Agenda formation

Pour la treizième année consécutive, le Cenac vous propose un cycle de formations à la résolution non-violente des conflits. Des modules pour mieux communiquer, agir sans violence et apprivoiser les conflits

t S'affirmer sans blesser

3 octobre 2009

Prendre conscience de ses ressources, trouver et investir sa place, être capable de rester soi-même en toutes circonstances, savoir dire «non» – le tout sans blesser l'autre: autant d'éléments indispensables à une approche confiante des conflits.

D'abord intérieure (estime de soi), cette démarche débouche généralement sur la parole (expression authentique de soi). Notre journée balisera ce parcours, autant sur le versant des attitudes profondes (savoir être) que sur celui des actes concrets (savoir-faire).

Animation: François Beffa  
et Fernand Veuthey

t Ecoute empathique  
et reformulation

7 novembre 2009

L'écoute empathique requiert une attention de tout son être sur notre qualité d'accueil à l'autre. Au cours de cette journée nous nous exercerons à repérer et à accueillir nos jugements et nos préjugés, à accorder à l'autre le temps et l'espace dont il/elle a besoin pour s'exprimer pleinement et se sentir compris-e. Nous explorerons également la pratique de la reformulation en termes de sentiments et de besoins, le développement des attitudes verbales et non verbales qui créent une climat d'accueil inconditionnel de l'autre.

Animation: Marie-Jo Nanchen-Rémy  
et Laurent Schillinger

t Quand le temps nous fait  
violence

28 novembre 2009

Le manque de temps est devenu le «pire ennemi» de bien des gens. Débordés d'informations, encombrés de tâches, anxieux de conserver des

loisirs, assaillis d'e-mails, de coups de fil et de prospectus... nous ne savons plus que choisir, comment prioriser nos choix, comment renoncer à tout le reste! Nos frustrations débouchent sur une sensation de violence qu'«on» nous inflige. «On»? ou nous-même?

Une journée pour favoriser un regard critique sur notre fonctionnement et réfléchir ensemble à prendre soin de notre temps, donc de nous-mêmes, dans l'esprit de la non-violence.

Animation: Rolf Keller  
et Gian Paolo Berta

t Conduite de réunions

9 janvier 2010

Que ce soit dans le milieu professionnel ou associatif, certaines séances de travail peuvent s'avérer fatigantes, tendues, brouillonnes. Comment dès lors mener une réunion en harmonisant efficacité et convivialité? Comment animer des discussions dont les enjeux sont importants en portant l'attention nécessaire au processus comme aux participant-e-s? Cette journée nous permettra de partager des outils d'animation et d'entraîner des attitudes de base qui permettent de relever ces défis plus sereinement.

Animation: François Beffa  
et Chantal Furrer Rey

Les SAMEDIS

ont lieu de 9h00 à 17h00 à Lausanne à la Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants, Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne

Le tarif est de CHF 190.00 par journée – prix professionnel, formation subventionnée par l'employeur

Ou de CHF 140.00 – prix individuel, formation payée par le participant ou par une petite association

Ou de CHF 110.00 – pour les membres du CENAC, PBI, Greenpeace.

Réduction de CHF 70.00 pour une inscription à 6 journées de formation payées en un seul versement. Non remboursable.

**INSCRIPTIONS ET PAIEMENT:** sur renvoi du bulletin d'inscription ci-joint ou directement à partir du site Internet [www.non-violence.ch](http://www.non-violence.ch).

Le paiement est dû dès confirmation de l'inscription. **Les paiements qui n'ont pas été reçus un mois avant la formation sont majorés de CHF 15.00 pour frais de rappel ou inscription tardive.**

Pour toute annulation faite plus d'un mois avant le début d'un module, nous gardons CHF 20.00 pour frais de dossier. Au-delà, la finance d'inscription est due intégralement.

Un plan de voyage et un petit dossier de préparation sont envoyés au plus tard 8 jours avant la formation.

PAIEMENT: CCP 17-456619-2, Cenac / Formation, Lausanne.

Tout le cycle sur <http://www.non-violence.ch/form/programme/index.html>

t Spiritualité pratique : les bases  
spirituelles de la Communication  
NonViolente

Marshall B. Rosenberg, Ed Jouvence, 2007, 93 p. (Cote Cenac: 152.4 ROS-4)

Ce petit livre est un recueil d'extraits de réponses orales données par Marshall à des journalistes ou durant des ateliers, au sujet de sa perception des religions en lien avec sa pratique de la CNV. Les extraits sont précédés de questions et organisés en une suite logique qui reprend les étapes du modèle de la CNV, au travers de questions reformulées : «Qu'est-ce qui est vivant en moi – qu'est-ce qui est vivant en l'autre?».

Marshall nomme Dieu, ou la Vie, «énergie divine d'amour». Pour lui c'est quelque chose de très concret, dont il fait l'expérience, et qui s'exprime quand il se sent en lien avec les autres. Il affirme que la violence trouve son origine dans notre éducation (et non dans notre «nature»).

L'ouvrage n'échappe pas à une certaine superficialité et peut être ressenti comme une promotion de la méthode de l'auteur.

MHM

Appel aux personnes de bonne volonté

Afin de rendre plus attractif le Terres Civiles et de renforcer la petite équipe qui se charge bénévolement de sa réalisation, nous recherchons, avec plus ou moins d'urgence:

- ◆ Des personnes désireuses de rédiger des articles de fond sur des thèmes portant principalement – mais non exclusivement – sur la non-violence

- ◆ Des personnes qui pourraient ponctuellement proposer des articles brefs, relatifs à l'actualité romande et outre frontières (Il serait particulièrement intéressant ici de pouvoir compter sur des membres d'associations «soeurs», ce qui permettrait ainsi de créer d'utiles synergies)

- ◆ Des personnes qui rédigeraient, ponctuellement ou régulièrement, des notes de lectures à propos des nouvelles acquisitions de notre centre de documentation

- ◆ Des illustrateurs en tout genre (dessinateurs, photographes...)

- ◆ Des personnes à l'orthographe sûre qui accepteraient de relire les épreuves du journal avant envoi à l'imprimerie

- ◆ Et, naturellement, des militants de la cause non-violente qui pourraient mettre de leur disponibilité et de leur énergie à épauler le rédacteur principal dans la tâche de la sélection des articles et d'une première élaboration des sommaires des numéros du journal.

INTÉRESSÉ-E-S? Mercideprendrecontact avec le secrétariat du Cenac

021 661 24 34

info@non-violence.ch

## Appels à l'action et à la défense de défavorisés

*Les raisons de soutenir une initiative prônant, dans le canton de Vaud, le droit de vote et d'éligibilité des étrangers et une bonne nouvelle de Strasbourg pour les personnes astreintes à la taxe militaire*

### Soutenir l'initiative populaire «Vivre et voter ici»

Accorder les droits politiques sur le plan cantonal vaudois aux étrangères et étrangers résidant en Suisse depuis dix ans au moins, au bénéfice d'une autorisation, et domiciliés dans le canton depuis trois ans.

Le Cenac vous invite à signer et à faire signer cette initiative pour plusieurs bonnes raisons, notamment:

Favoriser l'intégration et le vivre ensemble

Les droits politiques (vote et éligibilité) impliquent une responsabilité citoyenne et favorisent l'intégration et le vivre ensemble. Le sentiment d'appartenance à une communauté va de pair avec la possibilité de participer activement à la vie politique.

Elargir la participation démocratique

Au niveau cantonal, on décide des enjeux quotidiens qui touchent tous les habitants, indépendamment de leur nationalité : police, places de crèches, santé etc.

Il est injuste que les étrangers établis depuis longtemps en Suisse et payant des impôts ne puissent participer aux processus démocratiques cantonaux. Ils sont en effet concernés par les décisions politiques au même titre que les citoyen-nes suisses. Ne pas leur accorder ces droits, c'est les empêcher de mettre leurs talents et leurs compétences au service de la collectivité.

S'inscrire dans la continuité

La Constitution vaudoise de 2003 a introduit le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal. Le premier bilan que l'on peut en tirer est positif. Une extension de ces droits au niveau cantonal s'inscrit dans la continuité des progrès réalisés avec la Constitution de 2003.

### La CEDH casse la loi sur la taxe militaire

Le Comité suisse pour le service civil salue le jugement de la cour européenne des droits de l'homme (CEDH) selon lequel les personnes déclarées inaptes à l'armée n'ont pas à subir une taxe contre laquelle elles ne peuvent rien, si, avec quelques aménagements, elles pourraient et souhaiteraient faire le service civil ou l'armée. De plus, la taxe alourdit encore leur handicap et elle ne rétablit en aucun cas l'égalité de traitement entre militaires, civilistes et astreints à la taxe.

Le jugement n'est pas encore définitif, la Suisse a trois mois pour faire recours. Mais c'est en tous cas la fin d'une discrimination flagrante contre tous les inaptes et handicapés légers qui pourraient très bien servir, mais que l'armée refuse. Cela va aussi changer les modalités de l'obligation de servir et de ses alternatives.

En ce qui concerne l'obligation de payer la taxe militaire, la cour a fixé clairement la limite pour éviter toutes formes de discrimination contre les handicapés ou les inaptes, l'armée ou le service civil

doivent, soit s'adapter à la condition de ces personnes lorsque cela est possible, soit les exonérer de la taxe. Selon la cour, il n'y a pas de voie médiane, car le tracé d'une distinction entre inaptes lourds ou légers est impossible à faire (...). De plus, la taxe d'exemption semble peu justifiée aux yeux de la cour. Une telle taxe est rare en Europe comme dans le monde. La cour dit clairement que la taxe est avant tout une affaire lucrative, que la taxe n'est pas dissuasive puisque l'armée a assez d'effectifs et qu'elle n'est pas une juste compensation si la personne concernée souhaite servir.

L'armée assouplira-t-elle alors ses critères de recrutement? La cour, de son côté, soutient que le service civil doit s'ouvrir à ceux qui souhaitent le faire et qui en sont capables. C'est aussi ce que pense le bureau fédéral pour l'égalité des handicapés, seul organe fédéral à s'être prononcé sur la question jusqu'ici (...)

De plus, vu le temps que vont prendre les adaptations nécessaires, nous demandons un régime transitoire urgent et une suspension de la taxe pour toutes les personnes inaptes qui déclarent vouloir servir.

Enfin, nous rappelons que nous avons toujours souhaité que le service civil soit une organisation au service de la paix et de toute la société, de celles et ceux qui souhaitent la servir. Il doit donc être ouvert à tous, hommes et femmes, Suisses et étrangers, inaptes et handicapés.

Le comité pour le Service civil

Vous souhaitez soutenir les actions que réalise notre centre?

D'avance, nous vous remercions infiniment pour votre don qui servira à financer nos nombreuses activités de promotion d'une culture de la non-violence.

CCP 10-22368-6

Si vous n'êtes pas membre, en nous laissant vos coordonnées électroniques nous pourrions vous envoyer de temps à autre un bref rapport de nos activités.